

**PROGRAMMÉ
EN 2020**

L'attrape rêve Casque de réalité virtuelle

#Vallée de l'Agly
#Evasion



© Val d'Agly

Maître d'ouvrage : APF France Handicap Val d'Agly

Montant total : 3 839,95 € TTC (dont FEADER : 2 451,96 €)

Contexte / Enjeu :

Les personnes accueillies au FAM le Val d'Agly sont lourdement handicapées et ne peuvent accéder à certains loisirs même si certaines activités de fauteuil ski ou de montagne en joëlettes sont organisées. Cela reste des sorties « adaptées » où la personne reste passive dans son fauteuil et ne participe pas pleinement comme un valide. Les casques de réalité virtuelle donnent cette sensation de marcher, gravir, nager, participer et voir des lieux extraordinaires que ces personnes ne pourront jamais visiter. Tous ces résidents ont des projets et des rêves qu'ils souhaitent « attraper » : faire de la montgolfière, nager avec les dauphins, faire une croisière en bateau, gravir l'Everest. Que les moyens tant physiques que financiers rendent impossibles.

Comment ?

Acheter 4 casques à réalité virtuelle et acheter un an d'abonnement de vidéos « nature » afin de permettre aux résidents en situation de handicap de réaliser de véritables immersions dans la nature et d'interagir sur les promenades (en choisissant différents chemins). Le but est de développer cette activité au sein du réseau et au-delà du voyage de permettre des moments de calme, de repos et d'émerveillement.

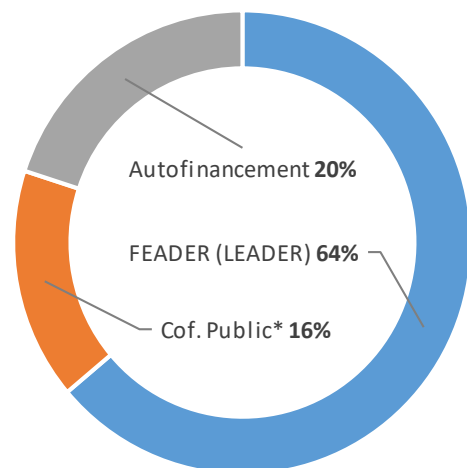
Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap, personnes âgées, le personnel accompagnant et les familles.

Partenaires opérationnels :

La résidence le Val d'Agly et l'association Estagly.

Plan de financement :



* CCAS de la commune de Rivesaltes

Objectifs :

- Mettre l'innovation du numérique et du virtuel au service de personnes handicapées lourdement « empêchées » ;
- Permettre à des personnes lourdement handicapées de découvrir des lieux, des activités extraordinaires auxquelles ils ne pourraient jamais avoir accès ;
- Permettre des moments calmes dans la nature, des visites de lieux culturels, des activités sportives, des voyages dans des mondes virtuels et fictifs, une isolation complète avec le monde extérieur, une véritable échappatoire où on oublie son corps handicapé ;
- Partager au sein d'un groupe qui pourra échanger sur ses émotions et son expérience ;
- Partager avec les salariés et les familles qui pourront tour à tour participer avec les résidents ;
- Proposer l'utilisation de ces casques à d'autres structures de l'APF du département, EHPAD ou associations, notamment les adultes et enfants polyhandicapés, des personnes âgées et des personnes atteintes de handicaps mentaux.

